

Titre d'emploi: Opérateur équipements lourds (saisonnier)



OFFRE D'EMPLOI

Demande N°: 11578

Titre: Opérateur équipements lourds (saisonnier) YUL

Supérieur: Superviseur, Entretien des terrains YUL

Lieu de travail: Montréal- Trudeau

Statut: Saisonnier, Régie par une banque 720 heures

Groupe d'employés: assujetti à la convention du syndicat des employés des Aéroports de Montréal (C.S.D.)

Échelle salariale: 40,59 \$ / h (inclus une prime de 22,6 % pour compenser l'absence d'avantages sociaux)

Date d'affichage du 7 août 2025

Motif de l'affichage: Remplacement suite à un départ

VOUS AIMERIEZ TRAVAILLER À L'AÉROPORT ?

Vous cherchez une opportunité stimulante pour l'hiver? Rejoignez notre équipe dynamique en tant que Opérateur ou Opératrice d'équipements lourds Saisonnier. Plus qu'un simple emploi de déneigement, ce poste vous permettra de participer activement à la sécurité et à l'efficacité de nos opérations aéroportuaires.

Voici un témoignage: [Entretien et fiabilité](#) | [Maintenance and Reliability](#)

VOICI LES AVANTAGES QUI SONT OFFERTS À NOS EMPLOYÉS :

- Revenez chaque année
- 720 heures garanties – 40 heures rémunérées par semaine pendant 18 semaines – les heures peuvent varier d'une semaine à l'autre
- Salaire : 40,59 \$ / h (inclus une prime de 22,6 % pour compenser l'absence d'avantages sociaux)
- Prime : 2,10 \$ / h (nuit et fin de semaine)
- Maximum 12 h / jour – Rotation mensuelle obligatoire jour/nuit
- Télémédecine et programme d'aide aux employés dès jour 1
- Uniformes et bottes de sécurité fournis après la probation
- Équipements de protection fournis dès jour 1
- Cafétéria aménagée
- Stationnement gratuit

Les périodes de la saison :

Cohorte 1 : 10 novembre 2025 au 14 mars 2026

Cohorte 2 : 8 décembre 2025 au 11 avril 2026

CE QUE VOUS FEREZ

- Assurer l'entretien général des pistes, voies de circulation, tablier, terrains, clôtures, etc;
- Participer aux opérations d'enlèvement et de déblaiement de la neige et contrôle de la glace;
- Opérer divers véhicules et équipements lourds nécessaires à l'entretien hivernal des terrains de l'aéroport;
- Collaborer avec l'équipe pour garantir les opérations quelles que soient les conditions météorologiques;
- Exécuter des diverses tâches manuelles et toutes autres tâches connexes à la fonction tels que le lavage de véhicules lourds et légers les travaux de signalisation et marquage de chaussées, la cueillette de matériaux, la réparation de clôtures, tenir les lieux de travail propres (ateliers et extérieur), etc.

LES EXIGENCES :

- Posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Posséder un permis de conduire Classe 1 valide.

- Expérience dans la conduite de véhicules lourds tels que niveleuses, rétrocaveuses, camions lourds, chasse-neige, balais de pistes, souffleuses, tracteur sur chenilles, chargeur sur roues, etc.
- Posséder des cartes de compétence d'opérateur d'équipements lourds constitue un atout important.
- Connaissance des normes en matière de santé, sécurité et d'environnement en vigueur à l'aéroport.
- Posséder un certificat d'état civil et, si disponible, un passeport valide.
- Être disponible à travailler en tout temps sur appel et sur des quarts de travail en rotation de jour et de nuit.
- Satisfaire aux exigences afin d'obtenir, suite à l'embauche, l'habilitation de sécurité délivrée par Transports Canada (CIZR) pour accéder en zone réglementée.
- Le candidat sélectionné devra obtenir un permis de circulation aéroportuaire AVOP type D et un certificat restreint de radiotéléphonie dans les soixante (60) jours de l'obtention du poste.

FOIRE AUX QUESTIONS

- À quoi je dois m'attendre comme tâches ? : C'est simple ! Vous viendrez faire de l'entretien des terrains aéroportuaires pendant la saison hivernale. Vous serez amené à faire des tâches très diversifiées des uns des autres selon les conditions météorologiques dans un environnement unique.
- Qu'est ce qu'une habilitation de sécurité en matière de transport émise par Transport Canada (CIZR) : La CIZR est nécessaire et obligatoire pour tout employé ayant à travailler dans les zones sécurisées tel que pour ce poste. À l'embauche le nouvel employé devra faire sa demande, il pourra être accompagné dans cette démarche selon son besoin. Pour en savoir plus sur le programme de sécurité en matière de transport, nous vous invitons à consulter le site de Transport Canada : <https://tc.canada.ca/fr/programmes/programmes-financement/programme-habilitation-securite-matiere-transport>
- Quel est la place de la santé et sécurité chez ADM ? : Aéroports de Montréal (ADM) place au cœur de ses priorités, la santé, la sécurité et le mieux être de ses employés. Tous les employés d'ADM doivent transmettre, incarner et promouvoir la vision, les orientations et les objectifs de l'entreprise en matière de santé, sécurité et de mieux-être au quotidien. Le nouvel employé doit donc s'acquitter d'environ 12 heures de formation la première saison et à la deuxième saison.
- À quoi dois-je m'attendre sur la formation fournie par ADM : Étant un environnement réglementé, le nouvel employé doit faire toutes formations nécessaires pour travailler sécuritairement et en respect de la réglementation. Il doit s'attendre à une formation de plusieurs semaines comprenant plusieurs sujets tels que : La sensibilisation à la sécurité côté piste, La formation sur la conduite du côté piste pour l'obtention de l'AVOP, La formation pour l'obtention du certificat restreint d'opérateur radio, Une formation théorique et pratique sur l'utilisation des équipements liés aux fonctions, etc. Le nouvel employé ne sera pas livré à lui-même au travers de cette intégration. En effet, il sera accompagné d'un formateur passionné et humain et d'employé.e.s d'expérience qui s'engagent dans la réussite du parcours de formation. Cette formation aura lieu durant la banque d'heures prévue pour la saison.

Ce concours est ouvert simultanément à l'interne et à l'externe; cependant, les candidatures provenant de l'interne seront traitées en priorité.

Nous vous remercions de l'intérêt porté envers ADM. Seules les candidatures sélectionnées seront contactées.